

# « Nous sommes l'une des plus importantes équipes du territoire dans la pratique du droit public et du droit de l'environnement »



ENTRETIEN AVEC

**Nicolas Nahmias,**  
associé, **AdDen avocats**



**Jérôme Léron,**  
associé au 1<sup>er</sup> septembre 2014,  
**AdDen Versailles**

## Quelle est aujourd'hui la photographie du cabinet ?

AdDen est un cabinet de niche consacré au droit public des affaires et au droit de l'environnement.

Avec vingt-et-un avocats dont cinq associés, deux of counsels et une consultante répartis sur les trois implantations actuelles (Paris, Bordeaux et Versailles), nous sommes aujourd'hui l'une des plus importantes équipes du territoire dans la pratique du droit public et du droit de l'environnement. Après Bordeaux en 2012 et Versailles en 2013, nous ouvrons Marseille en 2015.

## Qu'est-ce qui distingue votre structure des autres cabinets de la place dans le domaine du droit public des affaires et de l'environnement ?

Il y a probablement trois signes distinctifs. D'abord, nous sommes un cabinet à haute valeur ajoutée : nous veillons scrupuleusement à la très bonne qualité des prestations réalisées et au strict respect des délais convenus. Notre organisation interne est extrêmement rigoureuse et nos process permettent de garantir à la fois un niveau de qualité uniforme et un échange permanent d'idées. Nous allions approche opérationnelle et technicité juridique. C'est clairement l'une des raisons pour lesquelles les clients font appel à nous.

Ensuite, nous entretenons des rapports privilégiés avec nos clients. Nous les connaissons bien et nous maîtrisons leurs métiers. C'est important pour eux mais ça l'est également pour nous, pour notre implication. Quelques-uns des principaux secteurs d'activité sur lesquels nous intervenons sont : la construction et l'immobilier (à la fois le commerce, les bureaux et l'habitation), les transports publics et en particulier le

ferroviaire, les réseaux de chaud/froid, l'édition de logiciel.

Enfin, nous avons réfléchi depuis longtemps à l'évolution des collaborateurs. Nous sommes soucieux de leur offrir des conditions de travail et un parcours professionnel qui leur permette de se projeter avec nous sur le long terme. Nous avons par ailleurs mis en place différents outils, internes et externes, qui leur permettent d'optimiser leur potentiel. Nous sommes ouverts à la discussion et à l'échange et nous apprécions qu'ils prennent des initiatives pour mener de nouveaux projets en commun.

## Quels dossiers récents avez-vous finalisé, qui illustrent votre savoir-faire dans ces domaines ?

2013 a été une année riche en dossiers importants. Vous savez que nous intervenons beaucoup pour les foncières. Plusieurs d'entre-elles ont ouvert des actifs sur lesquels nous avons travaillé pendant plusieurs années en gérant les aspects droit public/droit de l'environnement. C'est le cas du centre commercial Aéroville, de Rennes Alma, de la Toison d'Or à Dijon et également de Beaugrenelle. C'est quand même plaisant de constater que ces projets ont vu le jour !

Nous sommes également intervenus dans le cadre de la cession partielle par Altaréa-Cogédim de cinq centres commerciaux (Bercy Village, Toulouse-Espace Gramont, Gare de l'Est, Gennevilliers-Espace Chanteraines et Toulon-La Valette), opération qui a abouti à la prise de participation d'Allianz à hauteur de 49 %.

En matière de contrats publics, nous avons obtenu l'annulation, confirmée par le Conseil d'État, de la mise en concurrence pour la passation de la délégation de service public du chaud et du froid urbains du Grand Lyon. Le

contrat devait générer un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'EUR sur 25 ans d'exploitation. Nous nous sommes beaucoup engagés dans ce contentieux complexe dont les enjeux étaient, les chiffres parlent d'eux-mêmes, importants.

Nous avons aussi accompagné l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans le cadre des chartes RGE (Reconnu garant de l'environnement).

On peut également citer les projets d'extension ou de rénovation de lignes ferroviaires, domaine dans lequel nous intervenons depuis de nombreuses années.

## Jérôme Léron, vous rejoignez le groupe AdDen au 1<sup>er</sup> septembre 2014, pouvez-vous nous indiquer ce que vous pouvez apporter à AdDen et ce qu'AdDen peut vous apporter ?

Avant tout, si je rejoins AdDen, c'est que je partage et apprécie ses valeurs. Pour répondre directement à votre question, mon arrivée dans le groupe AdDen vise d'abord à le renforcer dans ses domaines de prédilection, en apportant une pratique complémentaire, par exemple sur la tarification des services publics, le droit des énergies renouvelables, les problématiques d'aide d'État ou le transport aérien... Mais je souhaiterais également ouvrir davantage le cabinet sur le fonctionnement des collectivités territoriales et leurs établissements publics, dans une période où sont annoncés de véritables bouleversements.

Quant à l'apport d'AdDen, il sera précieux pour le développement de l'antenne de Versailles. Il est important de pouvoir s'appuyer sur l'expérience acquise, les compétences de l'ensemble des collaborateurs et les outils mis en place au sein d'AdDen. C'est la force d'un groupe. ●